

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 1996
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 36 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. FRIEDMANN, GANGLOFF, ZINCK (excusés) représentés
respectivement par les Délégués Suppléants MM. WELTZER, MORITZ, SCHERTZ

MM. MEYER-KUHN, WEISHAAR J., MESSMER, LOBSTEIN, Mme MAECHLING -
excusés - M. MEYER Ch.

N° 541996

OBJET : CONSOLIDATION DES CHÂTEAUX

Suite à des modifications dans la répartition des financements du programme de consolidation des châteaux du Lutzelhardt, du Hohenbourg et du Petit-Arnsberg, il convient de signer une nouvelle convention de financement entre la Communauté de Communes et le Ministère de la Culture, par laquelle la Communauté de Communes s'engage à verser un fond de concours de 213 000 F (sur un coût total de 355 000 F).

La subvention de 88 750 F du Conseil Général du Bas-Rhin sera versée à la Communauté de Communes.

Cette convention remplace celle signée antérieurement par le SIVOM et précise le nouveau mode de versement des financements de l'Etat, du Conseil Général et de la Communauté de Communes, la contribution locale restant inchangée (124 250 F).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la consolidation des châteaux Lutzelhardt, Hohenbourg et Petit-Arnsberg. Cette convention remplace celle signée antérieurement par le SIVOM.

Pour copie conforme
WOERTH, le 17 janvier 1997



Le Président,
Bernard LOGEL

